

Extrait du registre des délibérations
du comité syndical

Séance du 1^{er} octobre 2021

Date de la convocation : 23 septembre 2021
Date d'affichage convocation : 23 septembre 2021

Nombre de membres		Vote	
Membres afférents au Comité syndical :	25	Pour :	22
Membres en exercice :	25	Contre :	0
Membres présents :	16	Abstention :	0
Membres ayant donné procuration :	6		

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le vendredi 1^{er} octobre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte "Entre Pic & Etang" se sont réunis à 17 heures 30 à Lunel-Viel, sous la présidence de Monsieur Fabrice FENOY, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code Général des Territoriales.

N°2021-10-27

Objet de la délibération :

Demande de soutien financier à la réalisation d'une étude de caractérisation des bennes tout-venant

Présents :

CC Pays de Lunel : FENOY Fabrice, BERTHET Jean-Pierre, BOISSON Jérôme, ESTEBAN Jean-Jacques

CC Grand Pic St Loup : SENET Laurent, CAPUS Georges

CA Pays de l'Or : CARLIER Michel, LIBES Pierre, LEVAUX Marie

CC Rhony, Vistre, Vidourle : GRAS Philippe, LAURENT Jean-François

CC Pays de Sommières : ANDRIUZZI Jean-Michel, DUMAS Alex, THEROND Alain

CC Terre de Camargue : FELINE Thierry, PENIN Olivier

Commune de Lunel-Viel :

Avaient donné procuration : ANTOINE Pierre à CAPUS Georges, MATHERON Françoise à SENET Laurent, REY Jacky à LAURENT Jean-François, ROUSSEAU Antoine à GRAS Philippe, MARTINEZ Pierre à THEROND Alain, BERNARD Claude à PENIN Olivier

Secrétaire de séance : CAPUS Georges

Les objectifs ambitieux de réduction des déchets portés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte, couplés à l'arrivée de nouvelles filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) prévues dans la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC), incitent à rechercher des pistes de progression pour orienter chaque type de déchets vers une filière de valorisation optimale.

Le flux tout-venant, en provenance des 30 déchetteries du territoire, est acheminé et traité à l'UVED de Lunel-Viel. Ce gisement représente 24% des déchets incinérés (données 2019). Le Syndicat Mixte Entre Pic Etang souhaite s'inscrire dans une démarche globale en faveur de la réduction des déchets incinérés à travers quatre axes :

1. La limitation des erreurs de tri,
2. L'amélioration de leur valorisation par leur orientation vers des filières adaptées,
3. L'analyse du contenu des bennes afin d'anticiper l'arrivée des nouvelles filières REP,
4. La connaissance du pouvoir calorifique des déchets, en lien avec le renouvellement de la DSP.

Afin de connaître la composition et les caractéristiques du flux tout-venant incinéré, le Syndicat souhaite réaliser une campagne de caractérisations. Les besoins et le choix des déchetteries à caractériser sont faits en concertation avec les six EPCI membres. Le marché sera un accord cadre à bon de commande conclu pour une durée d'un an, avec la réalisation de la campagne de caractérisation au cours du dernier semestre 2021.

L'ADEME et la Région Occitanie peuvent soutenir la réalisation de cette étude à hauteur de 70% maximum.

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide, à l'unanimité :

- D'autoriser le Président à solliciter les financements ;
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait à Lunel-Viel, le 1^{er} octobre 2021



**Le Président,
Fabrice FENOY**

Président : Certifie, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.